

L'ANDEV au coeur de l'action éducative locale

Une association née avec la décentralisation

La décentralisation a induit une évolution en profondeur des rapports entre l'Etat, les communes et les citoyens. Elle a notamment fait émerger de nouveaux rapports entre les partenaires éducatifs, impulsé la création de nouveaux métiers de l'Education dans les communes et favorisé la formalisation des projets éducatifs locaux. Ces évolutions ont été confortées par la loi d'orientation sur l'Education de 1989 et se sont trouvées à nouveau stimulées par la deuxième vague de décentralisation.

Fondée en 1992, l'ANDEV était ouverte aux responsables des services Education des villes de plus de 50 000 habitants. Constatant au fil des ans un abaissement de la taille à partir de laquelle les villes structurent leur action éducative à travers un service Education ou Affaires Scolaires, et dans le milieu rural, l'accroissement du nombre de communautés de communes qui se sont saisies de cette nouvelle compétence, l'ANDEV s'est ouverte à toutes ces collectivités. Depuis 2004, ses statuts permettent par ailleurs d'intégrer les cadres des directions d'éducation des départements ainsi que les coordonnateurs de PEL.

L'ANDEV, association loi de 1901, s'est fixée comme objectif d'aider ces responsables à faire face à leurs missions en constituant un réseau de réflexions, d'échanges d'expériences et de communication. D'emblée, l'ANDEV s'est positionnée sur une dynamique de « réflexion-action », totalement hors du champ catégoriel, syndical ou politique.

Un réseau fourni

Le réseau de l'ANDEV comprend près de 1 000 contacts formalisés représentant près des deux tiers de la population et des écoles de notre pays.

Le nombre d'adhérents (adhésion personnelle) est en constante augmentation et a atteint en 2009 près de 400 personnes. L'ensemble du territoire national est représenté avec une majorité de villes situées entre 10 000 et 50 000 habitants.

L'association fonctionne autour de trois types d'instances :

- La Commission permanente qui comprend une quarantaine de membres et se réunit mensuellement. Elle organise le recueil, la consolidation et la diffusion des informations, et débat sur les questions d'actualités.
- Les groupes thématiques décidés en fonction de l'actualité, et des besoins de fonctionnement de l'association. Le Comité scientifique sur lequel repose le contenu du congrès annuel se réunit aussi mensuellement.
- Les réseaux régionaux au nombre de dix constitués autour d'une ville par grande région. Espaces de rencontre, la plupart des réseaux régionaux organisent régulièrement des journées de travail, et mettent en place de véritables actions de formation-information en direction des cadres des services municipaux de l'Education.

Le développement de l'ANDEV repose sur le temps qu'y consacrent ses membres. L'apport financier de ses différents partenaires (essentiellement privés) lui permet depuis 2007 de s'appuyer sur une secrétaire générale salariée.

Une activité multiple

L'activité de l'association s'organise autour de cinq grands axes de travail :

- La réflexion collective sur l'évolution du cadre réglementaire et sur l'organisation de l'action éducative locale.
- La représentation institutionnelle de ses membres auprès des Ministères, des parlementaires, des associations d'élus locaux, des associations partenaires de l'enseignement, de l'éducation populaire et de la jeunesse.
- La participation à des événements et à des programmes d'études nationaux ou internationaux (salons, colloques, séminaires).
- La communication et l'échange d'expériences entre responsables éducatifs des villes avec la rédaction et la diffusion (1 000 exemplaires) d'un outil de liaison : « La Communale » et la production d'informations actualisée sur son site Internet (www.andev.fr) disposant d'un forum de discussion. « La Communale » est réservée aux articles de fonds et est complémentaire du site Internet, outil de travail pour les adhérents qui assure le suivi de l'actualité tant nationale que locale.
- L'organisation d'un congrès annuel et de journées thématiques.

Une actualité riche

- Le Congrès : il a lieu en 2009 à La Ciotat les 21, 22 et 23 octobre autour du thème « Partager et penser ensemble l'Education ? ».
- Une journée thématique « L'organisation de la semaine scolaire en débat. » a été organisée à Reims en juin 2009.

- L'enquête : l'ANDEV conjointement avec l'AMF a lancé à la rentrée 2008 une enquête auprès des maires sur leurs projets dans le domaine des politiques éducatives locales.
- La journée thématique et d'analyse des résultats de l'enquête a eu lieu à Lille en janvier 2009.
- L'organisation de temps de réflexion réguliers avec les autres grands réseaux travaillant sur les politiques éducatives locales, réseaux d'élus (AMF, RFVE), réseaux d'éducation populaire, fédérations de parents d'élèves, enseignants

Contacts

Odile GIRESSSE - Secrétaire générale : Courriel : ogiresse@andev.fr / Tel : 06 13 43 73 62

Anne-Sophie BENOIT - Présidente : EEmail : asbenoit@ville-dunkerque.fr / Tel : 03 28 26 26 60

 Directrice de l'Enfance et de la Jeunesse à la Ville de Dunkerque

Résidence des 3 Ponts
30 , rue L'Hermitte
BP 6537

59386 Dunkerque Cedex 1